



Terre Sainte est un **territoire de franges**. L'analyse et la pratique le révèlent. On se situe toujours "à la frange" entre ville et campagne, entre la nature et l'artifice, entre le Jura et le lac. On se déplace toujours "sur la frange" on franchit un seuil à Chavannes, on suit une lisière derrière Mies, on habite sur le coteau à Founex. Et la nature comme les infrastructures ou les implantations humaines dessinent des "franges territoriales" qui depuis toujours structurent le paysage : des rives, des cordons boisés et des villages-rues ; mais aussi plus récemment des équipements en bandes, des bordures de voiries ou des délaissés. Hypothèse : la nature, la forme et le contenu des franges territoriales changent, mais le principe subsiste et fonde l'identité du paysage. La frange dès lors devient le concept fondateur de cette étude.

C'est d'abord **un principe d'analyse**, qui permet de focaliser directement le regard sur **les potentialités**

du site sans se perdre dans les méandres d'une observation exhaustive. Tel est le premier enjeu : identifier "les prises" que les franges du territoire offrent au concepteur (les fonctions, les usages ou les sensations qu'il rend possible ou qu'il interdit), et en dégager **les éléments structurels immuables** sur lesquels fonder le développement intercommunal : les directions déterminantes, les noyaux villageois, les grandes unités géomorphologiques.

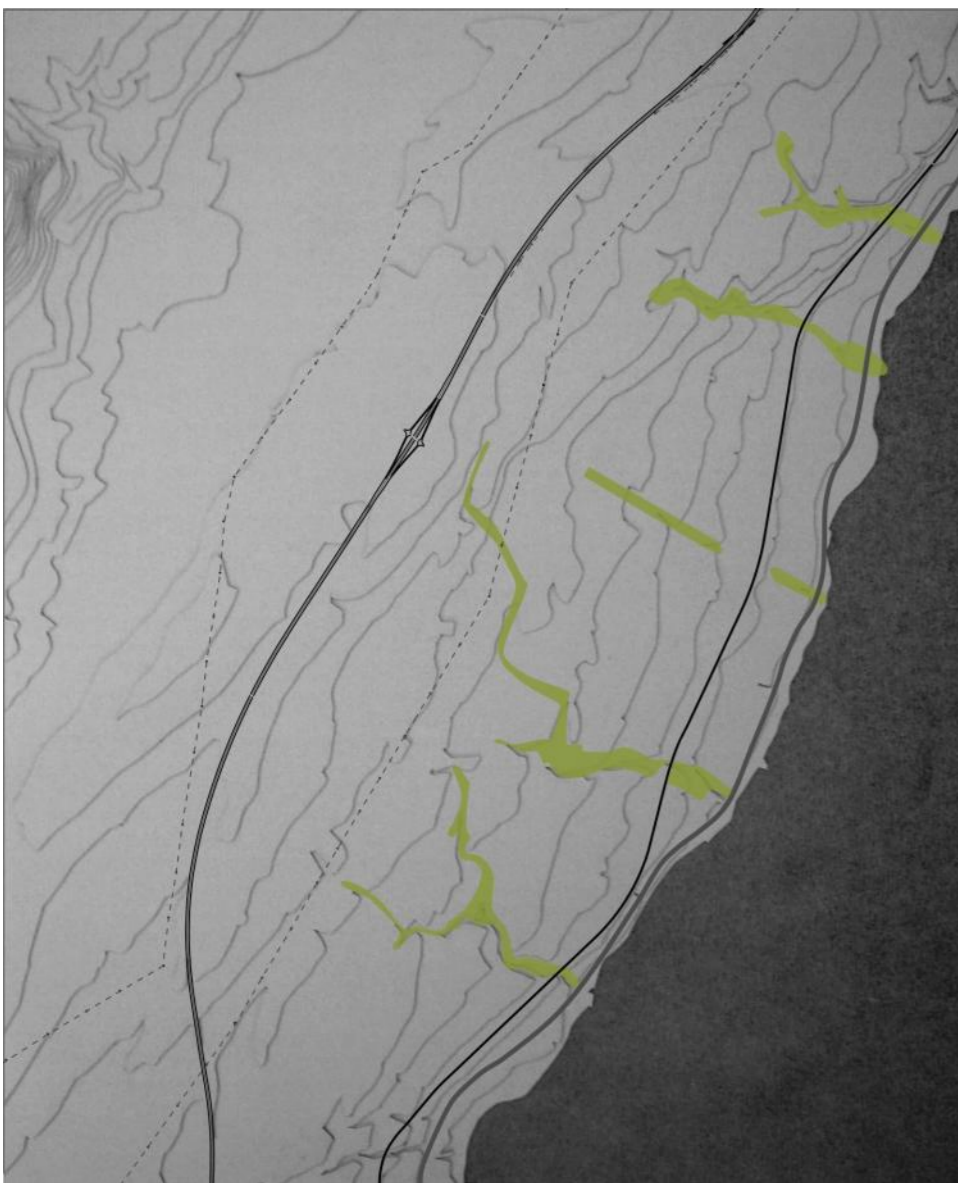
C'est ensuite **un principe de projet**, qui consiste à privilégier la question de **la naturalité** des opérations projetées dans le processus de développement territorial. Tel est le second enjeu : non seulement repenser le rôle nouveau des franges et de la nature dans la ville diffuse pour définir des **perspectives paysagères à long terme**, mais aussi recréer les conditions d'un développement "naturel"

du territoire pour définir des orientations de projet contrastées (développement en dendrites, fenêtres paysagères ou densités différentielles).

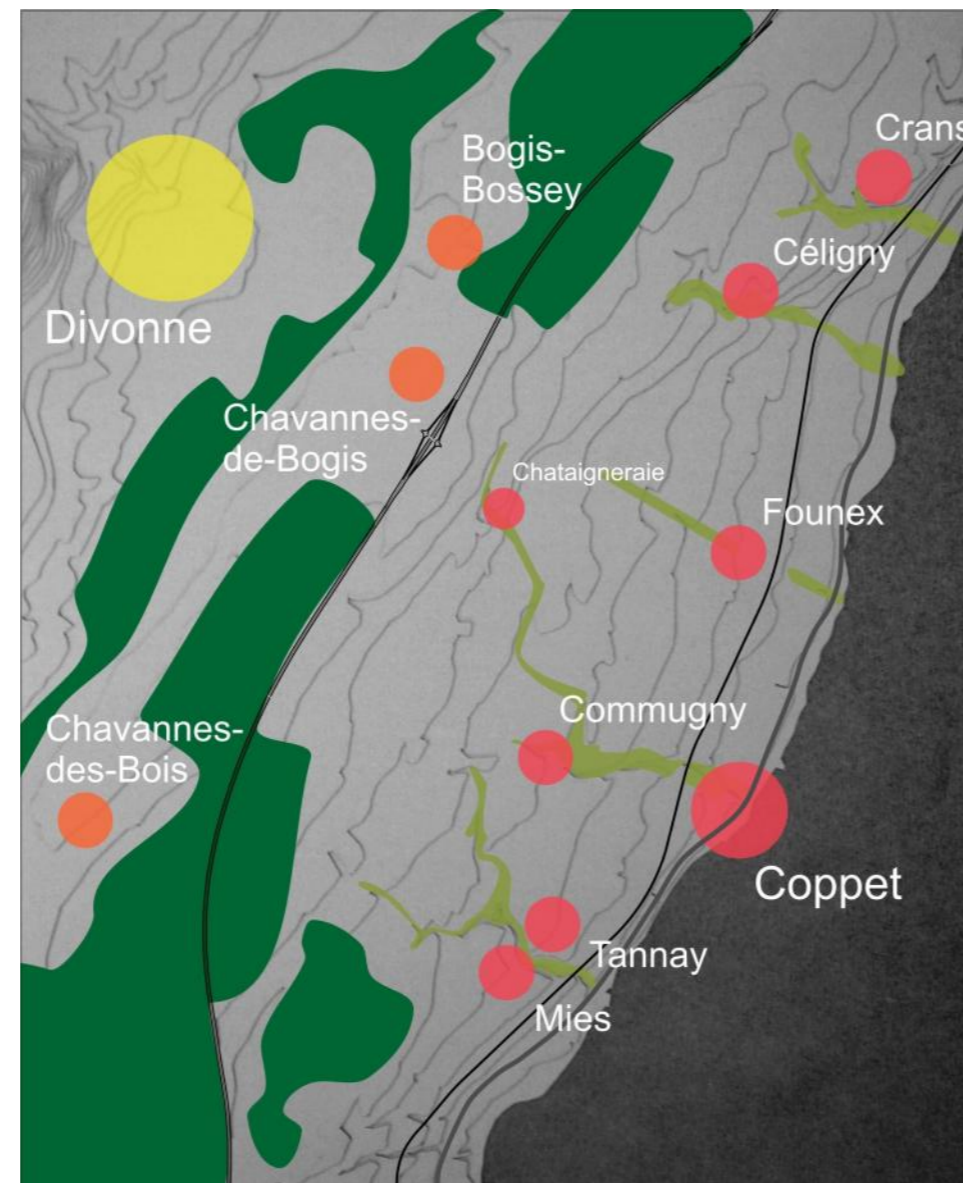
C'est enfin **un principe stratégique**, qui renouvelle la manière de penser le rôle et la forme de **la mobilité** dans la ville territoire. Tel est le troisième enjeu : rééquilibrer selon un modèle classique les parts modales du transport public, de l'itinéraire vélo et du cheminement piéton dans le réseau des circulations et promouvoir des **actions opératoires à court et à moyen terme**, mais aussi poser le principe de la "frange intermodale", c'est-à-dire faire progressivement de chaque frange territoriale à requalifier un dispositif spatial d'intermodalité, en hiérarchisant les voies qui la bordent en fonction de la vitesse de référence ou du mode de transport dominant.

LES POTENTIALITÉS OU LES PRISES DU TERRITOIRE - ELÉMENTS STRUCTURELS IMMUABLES

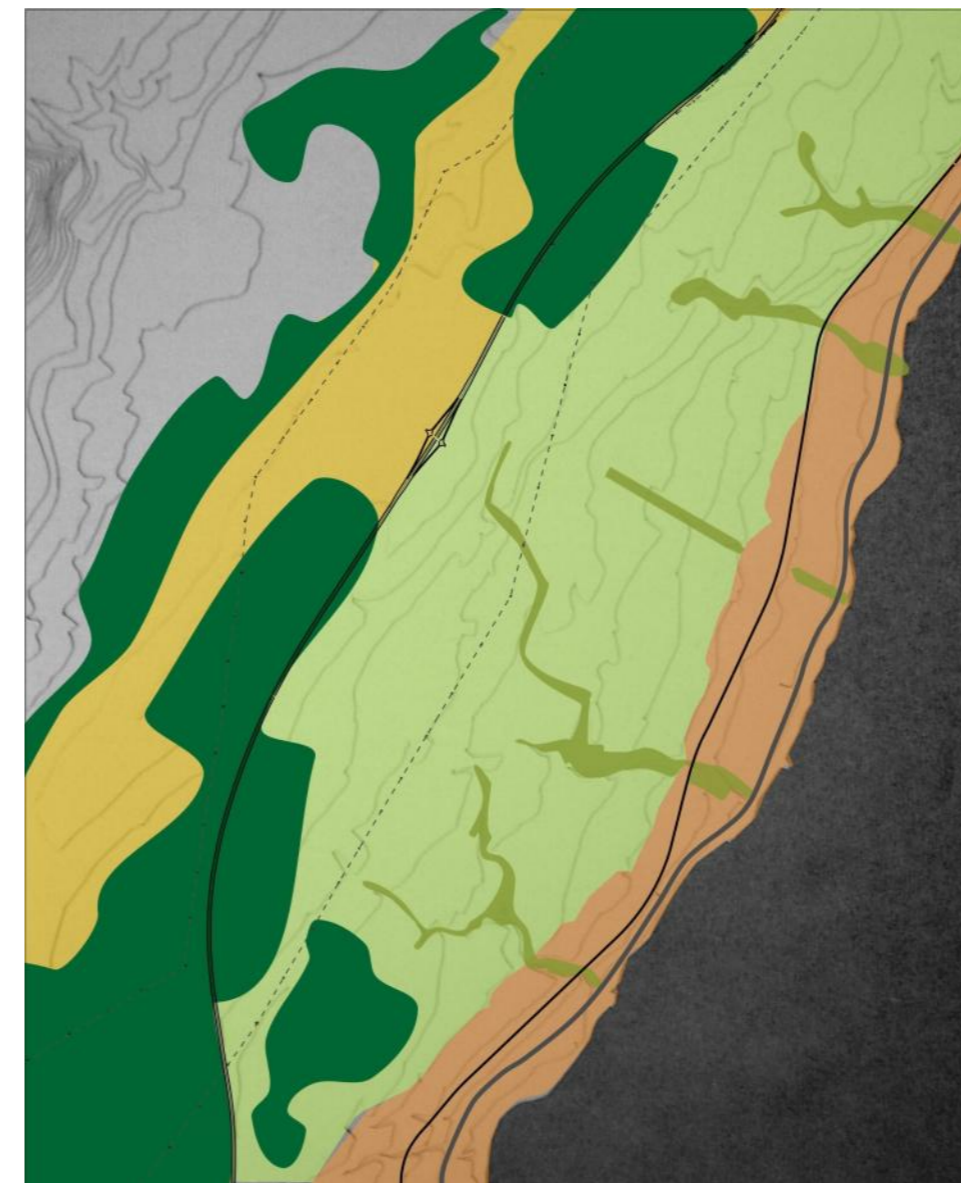
REPÉRER - IDENTIFIER



Deux directions
La réalité des flux et l'imaginaire du regard



Neuf noyaux villageois
Un espace multipolaire



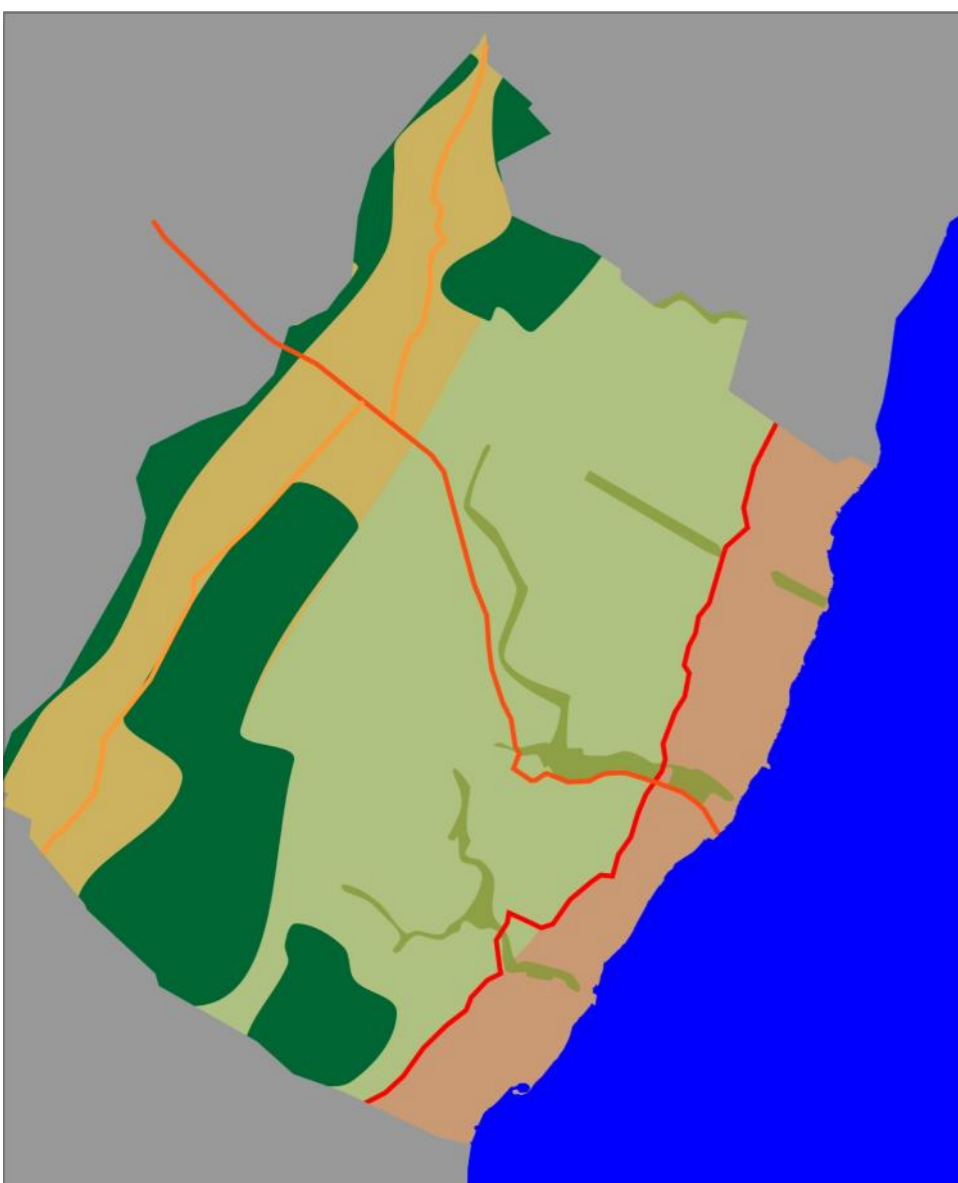
Trois unités paysagères
Une permanence géomorphologique



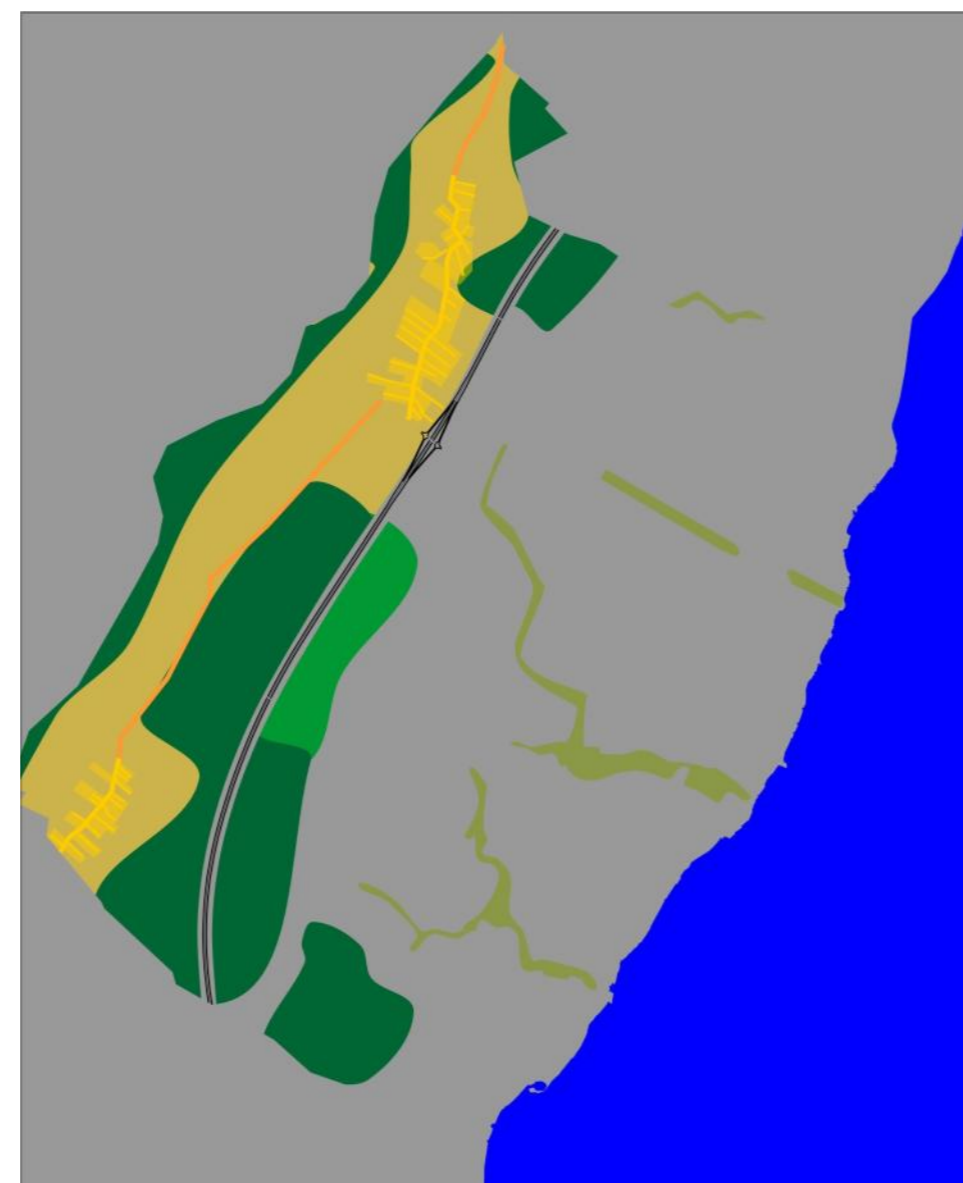
Une menace
Un processus d'indifférenciation

LA NATURALITÉ OU LES ORIENTATIONS DE PROJET - PERSPECTIVES PAYSAGÈRES À LONG TERME

DÉNATURER - RENATURER



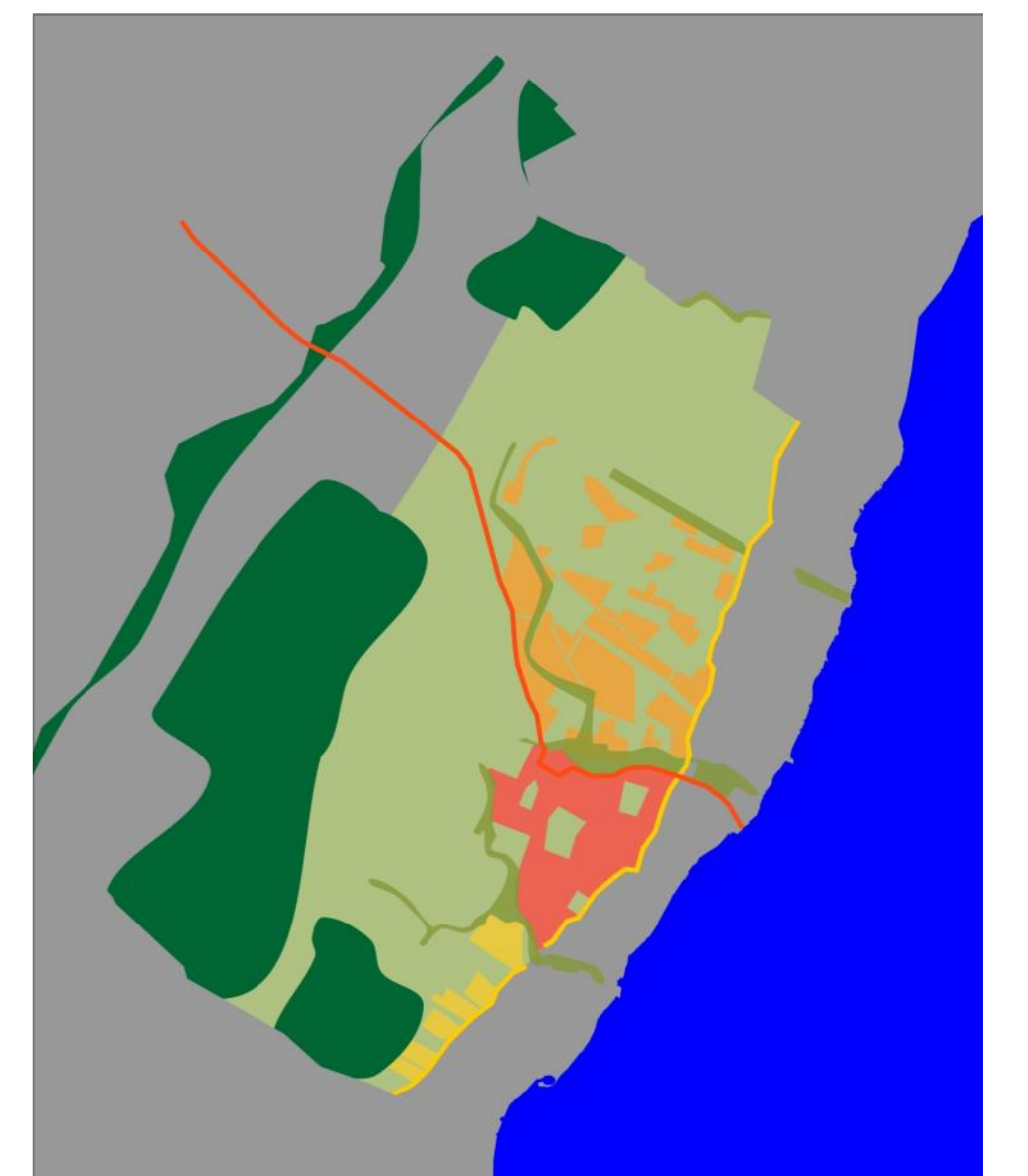
Le territoire
Une structure révélée



Le Vallon des Tattes
Un développement villageois "en dendrites"



"Le Coteau"
Les fenêtres paysagères



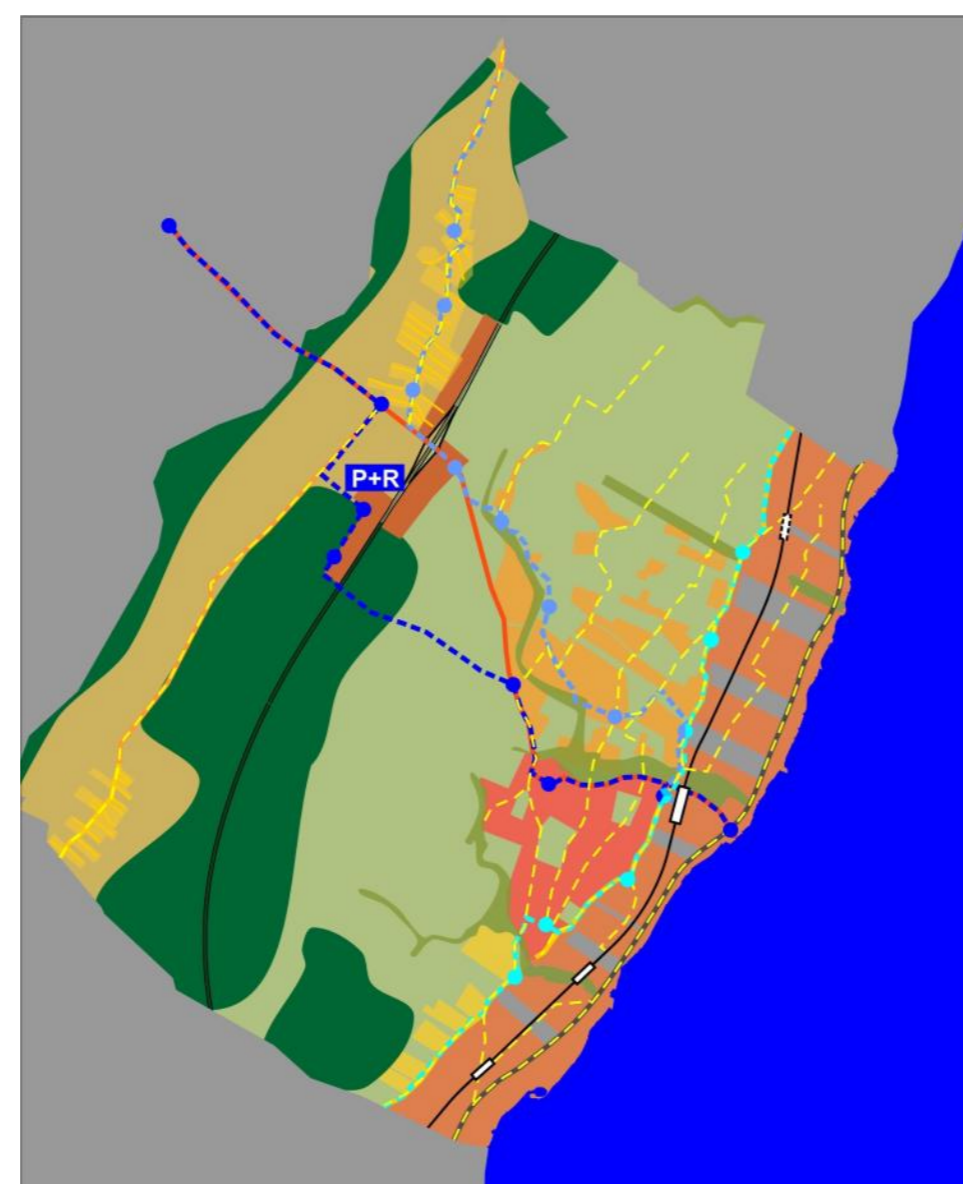
"La Plaine"
Un processus de densification différentiel

LA MOBILITÉ OU LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT - ACTIONS OPÉRATOIRES À BREF ET MOYEN TERME

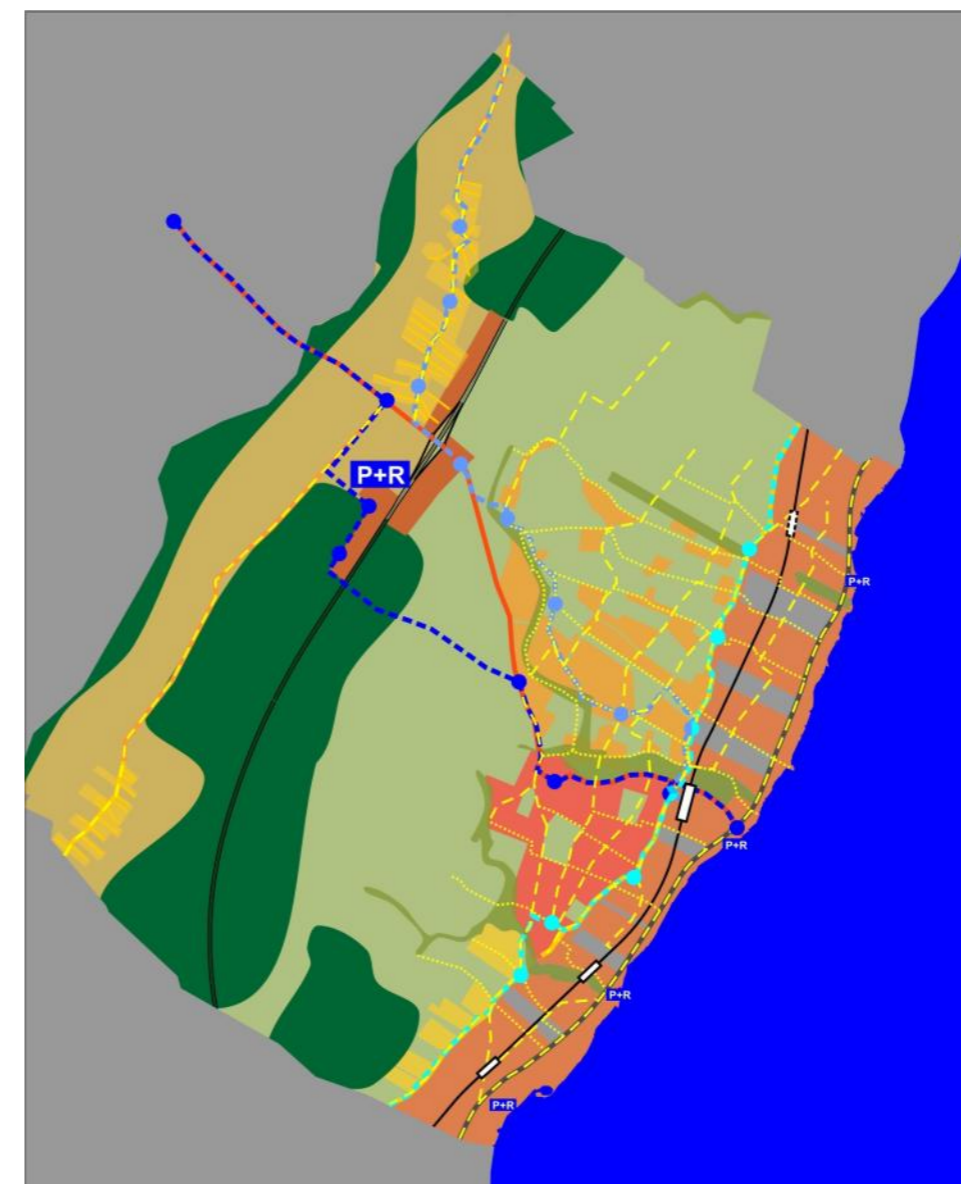
DÉCONNECTER - RECONNECTER



Transport public, transfert modal



Itinéraires vélos



Parcours piétons



Franges intermodales